

## Musée de la Résistance et de la Déportation - Demande de subvention à la DRAC pour une campagne de restauration d'affiches

**M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur** : Une campagne de restauration est menée au Musée de la Résistance et de la Déportation, portant sur 62 affiches, certaines acquises en 2003, d'autres provenant de dons manuels ou du fonds ancien présentant des problèmes de décollement. Un constat a été établi sur l'état des affiches par Agnès Vallet, restauratrice agréée, permettant une évaluation précise des travaux à opérer et de leur coût. La commission scientifique interrégionale statuera sur ce dossier le 7 mars 2006.

La DRAC est sollicitée pour une subvention de 2 400 €.

Le coût de l'opération est estimé à 6 000 €.

Elle sera financée comme suit :

- Ville de Besançon - budget Musée Résistance	3 600 €
- DRAC	2 400 €

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de se prononcer sur ce projet,
- de solliciter une subvention de 2 400 € auprès de la DRAC,

- au vu de la notification attributive, d'inscrire cette subvention de 2 400 € au budget de l'exercice courant, par décision modificative, et la réaffecter en recettes au chapitre 74.322.74718.54010 et en dépenses au chapitre 23.322.2316 54010.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 24 mars 2006.*